

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize, le 17 Février à 18h s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

**Étaient présents** Elisabeth Bousquet, Fabrice De Nardi, Fabrice Redoules, Sylvia Goulding, Frédérique Boret, Daniel Hobmaier, Roger Bourhoven, Sylvia Jouhanneau, Rémy Soullignac et Dominique Colombo

### **Convocation du 10/02/2016**

Secrétaire de séance : Frédérique Boret

Bénédicte Peyrard assiste à cette réunion afin de répondre à d'éventuelles questions relatives au Budget 2015.

Avant la tenue du conseil, Gérard Laval, Président de l'Association des Ateliers des Arques, et Anaïs Chapalain, Administratrice, présentent à l'assemblée un historique de l'Association ainsi que le bilan des activités de l'année écoulée, tant hors les murs qu'in situ. Chaque conseiller reçoit une copie des comptes et du bilan 2015 ainsi qu'une présentation de la résidence 2016. Les projets pour 2016 et 2017 sont l'occasion de préciser qu'un accord est intervenu avec le Maire afin d'autoriser les espaces publics à l'exception de la pelouse devant le presbytère.

### **I – Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 Janvier 2016 à l'unanimité, et validation.**

### **II – Délibération relative à la convention avec la Communauté de Communes afin d'intervenir pour empierrer le chemin créé sur le terrain Benjamin.**

Jérôme Bonafous lit la convention qui prévoit un décapage sur 80m et la pose d'une couche de granulat d'une épaisseur de 0,20. La commune remboursera à la Communauté de communes les frais occasionnés, le granulat étant directement payé par la commune à la carrière.

**VOTE :        POUR :    11        CONTRE :    0**

### **III – Délibération remboursement anticipé du prêt n°0000443357**

Il s'agit de donner au maire l'autorisation de rembourser de façon partielle ou totale, le prêt souscrit dans l'attente de recevoir les subventions pour les travaux de la rue principale ; permettant ainsi un remboursement à mesure que parviennent les subventions.

**VOTE :        POUR :    11        CONTRE :    0**

### **IV – Délibération et vote du Compte Administratif, du Compte de gestion 2015 et affectation du résultat sur Budget Principal**

Daniel Hobmaier, après avoir donné à chaque conseiller une copie du budget 2015, dresse le bilan chiffré des activités de l'année, puis, tant pour les investissements que pour le fonctionnement, commente ligne par ligne, éclairant s'il y a lieu les différences entre les montants votés dans le budget et les montants réalisés et répondant aux questions.

Hors la présence du Maire, Fabrice De Nardi, nommé président, propose aux membres du Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif 2015 ci-après

en euros	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses déficit	ou recettes excédents	dépenses déficit	ou recettes excédents	dépenses déficit	ou recettes excédents
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>						
Résultats reportés		56 433,87	2 286,53		2 286,53	56 433,87
Opérations de l'exercice	92 179,27	139 048,10	199 441,91	236 053,12	291 621,18	375 101,22
<b>TOTAUX</b>	<b>92 179,27</b>	<b>195 481,97</b>	<b>201 728,44</b>	<b>236 053,12</b>	<b>293 907,71</b>	<b>431 535,09</b>
Résultats de clôture		103 302,70		34 324,68		137 627,38
Restes à réaliser			24 276,94	30 529,79	24 276,94	30 529,79
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>92 179,27</b>	<b>195 481,97</b>	<b>226 005,38</b>	<b>266 582,91</b>	<b>318 184,65</b>	<b>462 064,88</b>
<b>Résultats définitifs</b>		<b>103 302,70</b>		<b>40 577,53</b>		<b>143 880,23</b>

Le Conseil Municipal procède au vote

**POUR : 10 CONTRE : 0 ABSENT : 1**

et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### **Affectation du résultat sur Budget Principal**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le récapitulatif du budget 2015 statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'un montant de 103 302,70 euros, se prononce sur son report en section Fonctionnement du Budget Principal 2016 par le vote suivant :

**POUR : 10 CONTRE : 0 ABSENT : 1**

### **V – Délibération vote du Compte administratif, du Compte de gestion 2015 et de l'affectation du résultat sur Budget CCAS**

Le Compte du Centre Communal d'Action Sociale, CCAS, n'ayant pas connu de mouvement en 2015 et le Conseil Municipal s'étant prononcé le 1<sup>er</sup> Octobre 2015 pour sa suppression, il est demandé à l'assemblée de se prononcer sur l'affectation du solde, soit 568,22 euros, en section Fonctionnement du Budget Principal 2016.

**VOTE : POUR : 11 CONTRE : 0**

### **VI – Échanges sur les orientations budgétaires**

Daniel Hobmaier remet à chacun un tableau comparé détaillé, des dépenses et recettes de Fonctionnement 2013, 2014 et 2015 afin que l'assemblée s'accorde ligne par ligne sur les montants à inscrire au budget 2016.

Parmi les différents points abordés, la question est posée de la possibilité et de la nécessité de compléter les heures de Patrick Maury par un « contrat aidé », contrat qui prévoit une aide à hauteur de 80% si la personne embauchée a plus de 50 ans.

Enfin Daniel Hobmaier demande aux conseillers de compléter, s'il y a lieu, la liste des projets qu'il a recensés pour 2016 et d'y ajouter les évaluations chiffrées correspondantes.

### **V – Questions diverses**

Une information est faite sur la réparation de la fuite de la toiture de l'église.

Choix d'une bouche à incendie sous regard, esplanade Cantagrel.